

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT DEUX MAI DEUX MIL QUATORZE, à VINGT HEURES TRENTE, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Eliane PAYRAUDEAU – Tony GUERY – Bérengère BOUCHER – Gérard BARTHELEMY – Paul –Marie CACHEUX – Jocelyne VIET - Roger DELSOL – Bernadette ROEGIER – Pascale YVIN – David JACQUET – Pascal ORGEREAU – Blandine FROGER – Patrice BENESTEAU - Yves JEULAND - Cathia BAILLIF-DELAIRE – Isabelle PLANTE

Secrétaire de Séance : Bérengère BOUCHER

Proposition aux services fiscaux d'une liste de 32 noms pour siéger au sein de la Commission communale des impôts directs

Une commission communale des impôts directs est instituée dans chaque commune et renouvelée à chaque début de mandat municipal. Pour notre strate démographique, elle est composée de neuf membres : le maire ou l'adjoint délégué, président, et huit commissaires (+ huit commissaires suppléants).

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur la liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

Composition des comités consultatifs

Pour certains comités, les candidatures extra-municipales reçues sont supérieures au nombre de postes à pourvoir. Un tirage au sort a donc été effectué pour la composition des comités.

Comité Environnement/cadre de vie/urbanisme/voirie : Vincent FOURNERET (adjoint) ; *5 membres élus :* Gérard BARTHÉLÉMY – Pascal ORGEREAU – Yves JEULAND – Paul-Marie CACHEUX – Roger DELSOL ; *5 membres non élus :* Alain GESLOT – Guy HATAT – Michel LEBRETON – Christine PAUVERT – Philippe ROUSSEL

Comité Bâtiments communaux : Vincent FOURNERET (adjoint) ; *5 membres élus :* Gérard BARTHÉLÉMY – Tony GUERY – Patrice BENESTEAU – Pascal ORGEREAU – Pascale YVIN ; *5 membres non élus :* José BARTHELEMY – Pierre BOULISSIERE – Jean-Maurice GUILLET – Carine LEROY – Jean-Luc NEAU

Comité Sécurité : Vincent FOURNERET (adjoint) ; *3 membres élus :* Jocelyne VIET – Cathia BAILLIF-DELAIRE – Pascal ORGEREAU ; *3 membres non élus :* Michel CRUBLEAU – Patrick DUPUIS – Noël PLANTE

Comité Lotissement : Vincent FOURNERET (adjoint) ; *3 membres élus :* Yves JEULAND – Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX ; *3 membres non élus :* José BARTHELEMY – Marie-Reine PAPIN – Philippe ROUSSEL

Comité Sports/culture/loisirs et tourisme : Tony GUERY (adjoint) ; *8 membres élus :* Tony GUERY – Roger DELSOL – Bernadette ROEGIER – Jocelyne VIET – Cathia BAILLIF-DELAIRE – David JACQUET – Pascale YVIN – Bérengère BOUCHER ; *8 membres non élus :* Annie BRETAGNON – Jean BRICHETEAU – François CARDON – Emmanuelle LEGRAS – Nicole NICOLAS – Philippe NICOLAS – Bertrand RAT – Dominique THAUVIN

Comité Affaires scolaires – périscolaires – rythmes scolaires : Bérengère BOUCHER (adjointe) ; *6 membres élus :* Blandine FROGER – Véronique CHOTARD – David JACQUET – Tony GUERY – Cathia BAILLIF-DELAIRE –

Pascale YVIN ; *6 membres non élus* : Danièle COICAULT – Karine GAUCHER – Christelle GODARD – Carine LEBLAY – Claire LEHAIN – Christine LESELLE

Comité Restaurant scolaire : Bérengère BOUCHER (adjointe) ; *4 membres élus* : Véronique CHOTARD – Isabelle PLANTE – Pascale YVIN – Bernadette ROEGERS ; *4 membres non élus* : Annabelle BARTHELEMY – Carine LEBLAY – 2 postes disponibles

Comité Animation jeunesse : Bérengère BOUCHER (adjointe) ; *4 membres élus* : Roger DELSOL – Blandine FROGER – Tony GUERY – Paul-Marie CACHEUX ; *4 membres non élus* : Emmanuelle LEGRAS – Christine LESELLE – Dominique THAUVIN – 1 poste disponible

Comité Agriculture : Eliane PAYRAUDEAU (adjointe) ; *4 membres élus* : Roger DELSOL – Isabelle PLANTE – Jocelyne VIET – Pascal ORGEREAU ; *4 membres non élus* : Samuel FRISON – Marc GALBRUN – Ludovic LAMBERT – Didier SIMON

Comité Développement économique : Eliane PAYRAUDEAU (adjointe) ; *4 membres élus* : Pascal ORGEREAU – Yves JEULAND – Isabelle PLANTE – Paul-Marie CACHEUX ; *4 membres non élus* : Emmanuel LEGRAS – Carine LEROY – 2 postes disponibles

Comité Communication : Bérengère BOUCHER (adjointe) ; *5 membres élus* : Cathia BAILLIF-DELAIRE – Tony GUERY – Blandine FROGER – Gérard BARTHELEMY – Véronique CHOTARD ; *5 membres non élus* : Didier BOIGNE – Linda COUTANT – Olivier LEHAIN – Jean-Luc NEAU – Dominique THAUVIN

Comité Harmonisation des cultures de maïs et semences potagères : *3 membres élus* : Jackie PASSET – Eliane PAYRAUDEAU – Isabelle PLANTE ; *4 agriculteurs* : Jean-François DUTERTRE – Frédéric GUION – Dominique PATRY – Didier SIMON

Commissions intercommunales de la CCVLA

La CCVLA va mettre en place 7 commissions thématiques + 2 commissions « bureau élargi ». Chaque commission comprend 3 membres/commune dont 1 élu communautaire.

Economie/patrimoine mutualisé : Véronique CHOTARD – Eliane PAYRAUDEAU – Gérard BARTHELEMY

Petite enfance/enfance/jeunesse : Véronique CHOTARD – Bérengère BOUCHER – Blandine FROGER

Vieillesse/solidarité : Véronique CHOTARD – Isabelle PLANTE – Jocelyne VIET

Environnement (dont assainissement-EU-ordures ménagères) : Vincent FOURNERET – Roger DELSOL – Paul-Marie CACHEUX

Culture/communication : Véronique CHOTARD – Bérengère BOUCHER – Tony GUERY

Tourisme : Jackie PASSET – Cathia BAILLIF-DELAIRE – David JACQUET

Urbanisme/habitat : Vincent FOURNERET – Yves JEULAND – Gérard BARTHELEMY

Finances et fiscalité : Jackie PASSET – Yves JEULAND

Stratégie de développement territorial : Jackie PASSET – Vincent FOURNERET

Nouvelle désignation d'un représentant pour siéger au sein du PNR

Jackie PASSET, vice-président, a été désigné pour représenter la CCVLA au sein du PNR. Ne pouvant pas représenter à la fois la commune et la CCVLA, il est remplacé par Tony GUERY qui devient délégué titulaire, et Paul-Marie CACHEUX délégué suppléant pour La Ménitric.

Suite à donner à la décision de fermeture de la piscine cet été

Afin de compenser la perte de ce service de proximité, retient la dernière hypothèse, des tickets d'entrée à la piscine des Rosiers-sur-Loire seront achetés par la commune et mis gratuitement à la disposition des Ménétréen(e)s sur demande à l'accueil de la mairie. Il n'y aura pas de cours de natation scolaire.

Libération des terres de la Corbière – protocole d'accord transactionnel avec le locataire agricole

La commune a acquis en 2012 trois parcelles C 322 – C321 – ZO 37 dans le périmètre d'urbanisation du secteur de la Corbière, exploitées par Martial LAMBERT. En contrepartie de la résiliation du bail rural qui interviendra au moment de la concrétisation du projet, la commune lui versera une indemnité de préjudice de 8 985,41 €.

La commune a acquis en 2008 une parcelle de terre au lieu-dit « La Hune » E 1245 d'une contenance de 43 ares 82 ca, dont Martial LAMBERT était locataire. La Commune lui a signifié un congé au 1^{er} novembre 2009, résiliation nécessitée pour permettre l'opération d'urbanisation de Maine-et-Loire Habitat en cours. Pour la résiliation de ce bail rural, la commune lui versera une indemnité de préjudice de 2 759 €.

Le Conseil Municipal donne son accord pour établir une convention de prêt à usage à titre gratuit avec Martial LAMBERT pour les parcelles C 322 – C 321 – ZO 37 – C 323 – C 324 dans l'attente de la concrétisation du projet et au maximum jusqu'au 31 décembre 2014 au nom de Martial LAMBERT et du 1^{er} janvier au 31 octobre 2015 au nom de Ludovic LAMBERT. Un bail rural sera contracté avec lui en substitution de la convention précaire actuelle pour la parcelle YI 13 de 82 ares 36 ca, et ce pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} novembre 2014 sur la base d'une location de 144 €/ha.

Recueil d'avis quant à l'arrêté de fermeture du chemin de hallage du Port Saint-Maur pendant la saison touristique

L'arrêté municipal pris le 18 mai 2010 interdit l'accès au chemin de hallage du Port Saint-Maur pour les véhicules motorisés pour la période du 15 mai au 15 septembre. Désormais, le chemin de hallage sera fermé aux véhicules motorisés les week-ends et jours fériés de mai, juin et septembre, du vendredi 13h30 au lundi 9 Heures. Fermeture complète en juillet et août.

Demande d'acquisition d'un terrain communal pour extension d'activités économiques

La commune donne un avis favorable à la cession d'une partie de la parcelle B 1414 au profit de la Fabrique de Bières qui envisage de réaliser une extension de ses locaux et d'étendre son activité au lieu-dit « La Gare ».

Demandes de subvention

Maison des Jeunes

Afin de financer leur séjour d'été aux Sables d'Olonnes, des jeunes de l'espace jeunesse, sous la direction de leur animatrice de l'AIDAL, vont réaliser des petits travaux au profit de la commune qui leur versera en contrepartie un pécule de 100 €.

Association Foot Ménétré/St Mathurin

Une provision de 2 000 € a été votée en janvier dernier pour l'association intercommunale « entente sportive Saint MATHMENITRE FC » dans l'attente d'une harmonisation de la subvention avec la commune de Saint-Mathurin-sur-Loire. Cette dernière ayant déjà validé sa subvention, la commune versera 2 000 € à l'entente sportive Saint MATHMENITRE FC pour l'année 2014.

Adhésion au groupement d'achat avec les communes de la Communauté de communes pour les vérifications périodiques des bâtiments, les travaux de voirie 2014, le matériel nécessaire à la dématérialisation des documents comptables

Face à l'intérêt de constituer un groupement de commandes en vue de réaliser l'ensemble des prestations par la (les) même(s) entreprise(s) de manière à profiter de conditions économiques optimales et à organiser une programmation et une coordination de la réalisation des prestations à l'échelle des communes intéressées, la commune décide d'adhérer au groupement de la Communauté de Communes et désigne Gérard BARTHELEMY en tant que membre titulaire et Yves JEULAND en tant que membre suppléant de la commission d'appels d'offres du groupement.

Versement d'un fonds de concours à verser au SIEMML pour les opérations de dépannage

Un fonds de concours de 75 % sera versé au SIEMML pour le dépannage du réseau de l'éclairage public, d'horloges, d'armoires estimé à 2171,44 €. Ce fonds correspondant à 1 628,58 € sera versé sur présentation par le SIEMML du certificat d'achèvement des travaux.

Déclarations d'intention d'aliéner – zone A

La commune n'utilisera pas de son droit de préemption sur les parcelles C 945 et YD 27.

Vente d'un fossé

La commune a décidé de vendre pour l'euro symbolique le fossé (environ 5 m x 100 m) situé entre la parcelle n°ZY 22 et n° ZY 23 à la CUMA des Sablons à charge pour eux de créer un autre fossé le long de la voie et de prendre en charge les frais de bornage et des actes nécessaires.

Présence du public lors des assemblées délibérantes

Les séances du Conseil municipal sont publiques, mais le public présent n'est pas autorisé à intervenir de même que les conseillers ne doivent pas non plus les interpeller.

Jackie PASSET
Maire,